



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 11 février 2020

Participants

- **Présidente** : Mme Papin Hélène, directrice
- **Enseignants** : Mme Aoustin Amandine, Mme Aubry Léa, Mme Berhault Estelle, Mme Bodet Emmanuelle, Mme Bouffelière Emilie, Mme Boulay Pauline, M. Coll Victorien, M. Dodin Bruno, Mme Hamidat Royane, Mme Hamon Aurélie, Mme Legendre Gwenola, Mme Legendre Laëtitia, Mme Milon Sylvie, Mme Royal Pauline, Mme Vaugois Amandine, M. Vivet Laurent
- **Représentants titulaires des parents d'élèves FCPE** : Mme Auriault, Mme Bellanger, Mme Babin, Mme Fréaux, Mme Girard, Mme Gondard, Mme Gonidec, Mme Lecot
- **Représentante mairie du Mans** : Mme Brûlé-Delahaye Catherine
- **Invitée** : Mme Gilouard Marie, coordinatrice périscolaire municipale, Mme Mokni Dalenda, Responsable du territoire sud ville du Mans, M. Clot Jeremie, directeur du Conservatoire

Absentes excusées

- Mme Koechlin Sylviane, Inspectrice de l'Education Nationale Le Mans sud
- Mme Gaignard, Mme Pezard, représentantes des parents d'élèves

Le conseil est ouvert à 18h35

. **Pour introduction, la Présidente nomme une secrétaire de séance** : Mme Aoustin

1 - Point sur les effectifs et perspectives pour 2020/2021

→ **Effectifs par niveaux**

Cycle 2	Hors ULIS	ULIS	TOTAL
CP	42	3	45
CE1	50	2	52
CE2	60	3	63
TOTAL	152	8	160
Cycle 3	Hors ULIS	ULIS	TOTAL
CM1	52	4	56
CM2	40	0	40
TOTAL	92	4	96
ECOLE	Hors ULIS	ULIS	TOTAL
	244	12	256

Effectif stable par rapport à la rentrée. 2 élèves en plus dans le dispositif ULIS école par rapport au dernier conseil d'école mais 2 radiations également.

→ Perspectives

40 départs au collège pour 50 entrées en CP, soient 10 élèves supplémentaires l'an prochain. Sous réserve de changements en cours d'année (inscriptions/radiations), l'effectif devrait être aux alentours de 266 élèves.

Pas de sortie prévue donc pas de place en ULIS pour la rentrée 2020 car il n'y pas d'élèves inscrits en CM2 dans le dispositif.

Les certificats d'inscription pour la rentrée 2020 seront délivrés par la mairie à partir du **9 mars 2020** et ce, **jusqu'au 3 juillet 2020** ; le périmètre de chaque école constitué de rues étant établi, une école d'affectation est établie en fonction du domicile de chaque famille. L'inscription d'un enfant domicilié hors secteur et/ou hors Le Mans doit obligatoirement faire l'objet d'une demande de dérogation scolaire (formulaire à retirer auprès du service éducation de la ville). Les demandes de dérogations scolaires devront parvenir au service Education avant le **15 mai 2020**.

L'ensemble des demandes de dérogations scolaires sera examiné lors d'une commission le **3 juin 2020**. Une demi-journée ou une soirée Portes Ouvertes aura lieu avant la fin de l'année scolaire afin de faire visiter l'école aux parents des futurs CP, de leur faire rencontrer les enseignants et quelques partenaires et de répondre à leurs éventuelles questions. La formule et la date sont à définir.

2 - Bilan des temps périscolaires

→ Intervention de Mme Gilouard, coordinatrice TAP.

Suite à une rencontre avec les parents d'élèves fin décembre, un règlement a été mis en place.

Il a été lu à tous les élèves, expliqué et signé par les élèves. Les élèves ont ensuite eu l'idée d'avoir des délégués. Les élections ont eu lieu un midi et le premier conseil de délégués s'est réuni le 31 janvier. Ils ont fait quelques propositions de grands jeux et de pique-nique.

Un conseil aura lieu à chaque fin de période, mené par Mme Gilouard.

Projet commun avec l'école : Travail autour du Canada et du Kenya.

Projet intergénérationnel : 10 élèves de CM1-CM2 partent à la maternelle pour lire des histoires aux GS sur 3 jeudis ; ils restent sur place manger. Au volontariat (30 élèves auront été concernés à la fin du projet). Les GS vont également venir sur l'école. Echange mutuellement constructif.

Une rencontre de tchouk ball a eu lieu à l'école Charles Gounod ; les élèves de Mermoz ne connaissaient pas ce jeu coopératif mais ils ont malgré tout gagné.

Un intervenant ping-pong est venu tous les mardis : 16 enfants concernés par service.

Création de journal et avatars (pour les petits) avec une intervenante du Smiden.

Rappel du fonctionnement : Il y a 83 enfants au 1^{er} service. Les élèves sont répartis en 5 groupes de couleur et une animatrice leur est attribuée. Les élèves suivent le programme du groupe auquel ils appartiennent ; si un enfant ne veut pas faire l'activité, on ne l'oblige pas, il peut faire autre chose mais en restant avec son animatrice.

Le 2^{ème} service fonctionnent différemment avec le retour des élèves qui ont APC de 11h45 à 12h20. Ils choisissent les activités énoncées.

2 Menus particuliers ont été proposés aux élèves : celui de Noël et un menu « Carnaval des continents », avec des plats peu connus des élèves mais appréciés.

Une crêpe party est prévue à l'accueil du soir le 10 mars prochain.

Une Charte de bonne conduite (valeurs du fair-play, tolérance...) a été mise en place sur les écoles des quartiers sud. Volonté de développer les jeux coopératifs afin de faire changer l'état d'esprit (l'activité football est une activité qui se termine généralement mal).

3 - Activités et projets des classes (bilan – perspectives)

Actions communes à toutes les classes

En cours :

. Projet pays du monde : Après l'Espagne et la Canada, le Kenya était à l'ordre du jour de cette période (arts visuels, chants, géographie...)

. Ecole et Cinéma : « **Les burlesques** », 3 courts métrages en noir et blanc (« Malec Forgeron » de Buster Keaton 1922, « Charlot fait une cure » de Charlie Chaplin 1917 et « Pour épater les poules » de Charley Bowers 1925) et « **Le chant de la mer** », film d'animation de 2014 ont été visionnés par les CP et CE1 ; le prochain film sera « **Le magicien d'Oz** » 1939 de V. Fleming.

Les CE2 et les CM ont vu « **Un conte peut en cacher un autre** », film d'animation de 2017 qui détourne quelques contes traditionnels ; pour le 2^{ème} trimestre, ce sera « **Max et les Maximonstres** » réalisé en 2009 par Spike Jonze et « **Paper Moon** (la Barpe à papa) » (1973), pour le 3^{ème} trimestre.

Ces séances de cinéma coûtent 2.50€ par enfant et sont financées par la coopérative scolaire. Elles ont pour but de faire découvrir aux enfants le cinéma en tant qu'art, d'éveiller leur curiosité et leur intérêt pour des œuvres aussi bien contemporaines que faisant partie du patrimoine.

<https://nanouk-ec.com/films/>

. Projet chorale : Les élèves apprennent des chants en lien avec le projet 5 pays.

. Réunions du conseil des écoliers*

A venir :

. Carnaval (date à fixer)

. Participation à la cérémonie en hommage aux victimes de la Seconde Guerre Mondiale le 11 mai à 9h30. Les parents sont les bienvenus.

Actions communes aux classes de cycle 3

Activités menées :

. Activités sportives : rencontre Rugby mi-octobre (remerciement à Laurent pour cette activité appréciée de tous), courses enduro aux Raineries le 29/11, Cross Ouest France* (+ CE2) le 18/01, 8 séances de natation pour les CM1/CM2 A et B et CE2/CM1. Les CM1/CM2C et D devraient avoir commencé leur cycle piscine mais celui-ci est pour l'instant annulé suite aux avaries survenues à la piscine des Ardriers. La piscine rouvrant ses portes le 2 mars, les élèves pourront profiter de 5 séances à partir de la rentrée des vacances d'hiver.

. Classes citoyennes :

- Les CM se sont rendus au collège pour une exposition sur le thème de la laïcité

- Participation avec le service Prévention de la Ville du Mans à une exposition itinérante (qui s'est installée une semaine à l'école) sur le thème de la Citoyenneté

- Visite du site de la Chauvinière et son usine de recyclage pour 3 classes (+ activités autour du tri des déchets) ; une autre date sera redonnée pour les CM1/CM2C qui ne l'ont pas visité pour cause de grève.

- Les classes de CM ont accueilli Mme Karamanli qui leur a parlé de son rôle de députée

- A venir : Voyage à Paris les 16 (CM1/CM2A et D) et 17 mars (CM1/CM2 B et C), pour la visite de l'Assemblée nationale, de l'Arc de Triomphe, la visite de Paris par bateaux mouches

En cours :

. Activités sportives : patinoire pour les CE2/CM1, activité vélo (grâce aux vélos prêtés par la Ville du Mans)

. Sortie à la Ludothèque pour les CM1/CM2 B et D. Mme Vaugeois a pour projet d'emprunter des jeux afin que ses élèves puissent y jouer également en classe.

A venir :

. Activités sportives : cycle gymnastique, Pentathlon

Activités des classes de CE2

Activités communes aux classes :

Activités menées :

. Activités sportives : 10 séances de natation + à venir une séance test le 14 février (les classes ont été choisies au hasard pour des statistiques sur l'aisance dans l'eau des élèves de CE2) ; courses enduro aux Raineries le 29/11 ; cycle Gymnastique à l'avant-garde (CE2 A et B)

En cours :

. Lire et faire Lire le mardi avec Alain

A venir :

. Activités sportives : pentathlon, cycle patinoire à partir du 02/04

Activités spécifiques :

. Une sortie au musée Plantagenet pour les CE2A en décembre.

. Sortie à la Médiathèque pour les CE2A

Activités des classes de CE1

Activités menées :

. Activités sportives : cycle gymnastique CE1A, C et D ; cycle natation (10 séances) (en cours pour les CE1C)

. Visite musée vert sur le thème des araignées pour les CE1B

. Visite à la maison de la forêt pour les classes de CE1A et D sur le thème des petites bêtes.

A venir :

En cours :

. Activités musicales : groupe CHAM et groupe DUM*

. Jeu des 3 figures pour la classe de Mme Legendre, jeux de rôle sur l'empathie animés par Mme Di Stasio (Enseignante du Rased) sur 20 séances cette année.

A venir :

. Activité sportive : Rencontre Athlétisme, date à

définir

. Visite du Carré Plantagenêt: les habitudes alimentaires à travers les âges le 27 mars pour 2 classes

Activités des classes de CP

Activités menées :

- . Activités sportives : Cycle Natation quelque peu perturbé pour les CP et les élèves du dispositif ULIS (problème de car, puis arrêt avec inondation aux Ardriers) ; cycle Gymnastique au gymnase de l'Avant-Garde
- . Activité Echecs 40 min par semaine et par classe jusqu'à la fin de l'année. Excellents animateurs.
- . Sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire avec l'intervention d'un dentiste. Les CP2 se brossent les dents tous les jours au retour de la cantine.
- . Sensibilisation aux émotions avec Mme Di Stasio (enseignante G du Rased) sur 2 séances par groupes de 7 élèves.
- . Evaluation mi-parcours CP*

En cours :

- . Education musicale (prévue toute l'année) avec la dumiste Claire Roinsolle du Conservatoire du Mans (40 minutes par semaine et par classe)
- . Sortie à la Ludothèque (CP1 et 2)

A venir :

- . Rallye Lecture GS/CP le 5 juin (matinée + pique-nique) autour du thème des Pays
- . Visite des GS dans les classes de CP (à quoi ressemble le CP ?).
- . Activités sportives : Athlétisme,
- . Sortie à l'Arche de la Nature pour les CP3
- . Jardinage

* voir ci-dessous

. **Le conseil des écoliers** : un conseil s'est tenu en novembre qui a permis de rediscuter le règlement de cour et d'expliquer les nouvelles zones de celle-ci (zone sans course/sans ballon ; zone de course sans ballon ; zone course et ballon).

Tous les élèves de CM et CE2 vont être formés aux Compétences psychosociales et aux messages clairs par des animateurs du groupe Prévention de la Ville du Mans. Ceux qui voudront devenir médiateurs pourront par la suite être formés.

Un prochain conseil des écoliers est prévu le 14 février.

. **Le Cross Ouest France** (CE2, CM1 et CM2) : 18 janvier

Le Cross Ouest France : 54 inscrits et 37 participants. Félicitations à tous les enfants qui ont effectivement couru leur course.

Comme tous les ans, des parents inscrivent leur enfant qui ne vient finalement pas. L'inscription au cross Ouest France étant payante pour l'école, le conseil des maitres a décidé qu'à partir de l'année prochaine les familles paieront un droit d'inscription et qu'elles seront remboursées si leur enfant a effectivement participé à la course. Cette année une inscription revenait à 2,83€ par enfant après déduction de 2,37€ parce que l'école est située en REP. La somme perdue est donc de 48,11€.

. **Point sur l'organisation CHAM/DUM et perspectives (intervention de Jeremie Clot, directeur du Conservatoire)**

La CHAM (classe à horaires aménagés musique) concerne 24 élèves de Ce1 qui ont 2h de cours de chant par semaine avec Mme Favre et M. Dubois (ces élèves auront dès les CM1, 2h30 de cours musicaux par semaine). Les autres élèves de CE1 (les dumistes) ont 1heure d'activité musicale par semaine avec Mme Roinsolle.

Il y a 3 CHAM sur le département dont 2 sur Le Mans.

Les parents des CP actuels (qui ont également 1 heure de musique avec Claire Roinsolle par semaine comme les GS de la Cité des Pins) pourront choisir d'ici quelques mois, d'orienter, pour sa rentrée en CE1, leur enfant en CHAM. Il y aura également 24 places. La sélection se fait principalement à partir du

souhait de l'enfant et pas seulement à partir du souhait des parents ; certains enfants peuvent être écartés s'il apparaît qu'ils souffrent de nodules ; le niveau scolaire ne rentre pas en compte dans la sélection.

Dans 4 ans, tous les élèves de l'école auront une activité musicale grâce aux enseignants du Conservatoire.

Les élèves de CHAM sont, de droit, élèves du Conservatoire et peuvent jouer d'un instrument en plus de la CHAM s'ils le souhaitent. Cela leur donne également accès à des spectacles.

Une salle a été dédiée à cette classe Cham (S13) et est aménagée au fur et à mesure. Le plafond va être refait pour améliorer l'acoustique.

Les projets sont menés selon les souhaits des équipes pédagogiques. L'objectif est de faire du cas par cas et de constituer des projets en fonction des besoins et des compétences existantes dans l'école (exemple d'une classe de CM qui ont fait un projet autour de Victor Hugo).

Pour Mermoz, M. Dubois a en projet la construction d'instruments de musique avec un intervenant de l'ITEM.

Un concert est prévu le 18 mai qui regroupera les élèves CHAM et les élèves non CHAM.

M. Clos insiste sur le fait que ce dispositif aide dans l'apprentissage des langues (écoute, voix) et dans le développement de l'attention longue, la concentration. Des études auraient montré qu'un élève d'une CHAM peut avoir des résultats scolaires de 2 points supérieurs à ceux des élèves hors CHAM.

Une réunion sera à faire assez rapidement car les parents de CP vont devoir se positionner plus rapidement dans l'année scolaire que l'an passé.

Mme Brulé Delahaye, représentante de la Mairie, remercie le nouveau directeur du Conservatoire pour sa politique d'ouverture du Conservatoire vers les écoles.

. Les évaluations CP

Les CP ont passé les évaluations de mi-CP fin janvier. Ces évaluations interviennent en milieu d'année après celles de début d'année afin de comparer l'évolution de chaque enfant et d'adapter si le besoin s'en fait sentir les enseignements.

Un compte-rendu sera fait aux parents.

Suite aux analyses des résultats des évaluations CP de début d'année, il convient de travailler plus particulièrement le lexique. En effet, plus de la moitié des élèves en début de CP sont en difficultés lorsqu'il leur faut comprendre des mots ou des phrases simples. La liaison GS-CP demande donc à être renforcée et un travail autour d'un outil en vocabulaire qui pourrait suivre l'élève de la maternelle au CP est en cours.

. Organisation du dispositif ULIS (intervention de Mme Bodet)

Les 12 élèves du dispositif ULIS sont avant tout inscrits dans leur classe d'âge et dans une des classes de l'école. Ils sont avec Mme Bodet sur des matières qui leur posent problème mais peuvent être inclus dans leur classe pour toutes les autres. Selon les élèves, il y a plus ou moins d'inclusions. Ces élèves restent au sein du dispositif jusqu'au CM2.

Mme Bodet individualise le travail des élèves. Ce dispositif n'est pas soumis aux programmes scolaires, le but étant de faire progresser tous les élèves à leur rythme.

. Enquête sur le climat scolaire

Une enquête sur le climat scolaire a été demandée par l'équipe enseignante. Elle permettait aux élèves de cycle 3, aux parents des élèves de l'école et au personnel (enseignants, animateurs...), via un lien internet (ouvert du 24/01 au 07/02), de répondre à un questionnaire et de donner ainsi leur avis sur le climat de l'école (le climat de l'école incluant les relations élèves/élèves mais également les relations élèves/personnel, les relations personnel/personnel et personnel/parents ; également tout ce qui a attiré à l'environnement de l'école). Toutes les réponses sont anonymes et les adultes se sont montrés neutres lorsque leurs élèves ont répondu à l'enquête.

Les résultats de l'enquête vont donner lieu à une restitution au sein de l'école sur un temps de conseil des maîtres et une restitution sera faite aux parents et aux élèves.

La réflexion autour du climat scolaire ne date pas de cette enquête puisque un certain nombre de choses ont été mises en place depuis plusieurs années ; elle permettra d'améliorer ce qui peut encore l'être aussi bien dans la cour, dans la classe, sur les temps de cantine...

10 parents ont répondu sur les 363 parents, 126 élèves et 25 membres du personnel.

4 - Actions communes parents/enseignants

. Le marché d'hiver :

Il s'est déroulé le 13 décembre.

Le bilan est plutôt négatif côté APE : cela fait trop pour les parents entre les photos, les objets et les gâteaux.

Mme Papin annonce que l'an prochain, les photographies seront vendues par internet et ne seront donc plus gérées par l'école.

La question se pose de conserver l'évènement. Peut-être est-il nécessaire de faire une pause ou de trouver une autre formule.

. Vente de goûters à la veille des vacances

Une prochaine vente de goûters est prévue le 14 février. Les mots seront à donner aux élèves jeudi 13 février.

. Boum :

La date du 3 avril est confirmée.

Il sera demandé aux enfants une playlist (le message sera passé au prochain conseil des écoliers).

. Fête de l'école :

Elle pourra avoir lieu **vendredi soir 26 juin ou samedi 27 juin matin ou après-midi**. Les parents organisateurs proposent de faire passer un sondage pour voir ce que les parents préfèrent. Côté enseignants, le vendredi soir l'emporte.

. Il avait été question d'un loto lors du dernier Conseil d'école et à l'organisation éventuelle d'un bric à brac (en mai, juin). L'organisation d'un loto est compliquée à mettre en place ; un sondage sera proposé aux parents pour un éventuel bric à brac.

. Bilan des manifestations destinées aux parents d'élèves

→ Les parents dans les classes : une semaine au mois de novembre a été banalisée – comme depuis 4 ans - afin que les parents participent à un temps de classe dans la classe de leur enfant. Bilan : un peu moins de parents cette année selon les enseignants. Certains parents soulignent un délai de prévenance trop court pour eux. Certaines classes ont effectivement dû décaler la semaine et les mots sont arrivés peut-être un peu tard dans les cahiers.

→ La soirée parents-professeurs du 28 janvier 2020 (16h30-20h30) : une réussite, certaines classes ont eu 100% des parents présents à cette soirée bilan.

5 - Point sur la coopérative scolaire

	Février 2019	Septembre 2019	Février 2020
Banque	1292.57	2314.93	2804.18
Espèces	396.84	116.22	302.72
Total	1689.41	2431.15	3106.90

→ Les dépenses entre septembre et février sont : l'affiliation à l'OCCE, organisme qui gère la coopérative scolaire qui s'est élevé à 612.90€ (assurance obligatoire comprise), l'affiliation à l'USEP pour 232.65€, l'adhésion pour 2 classes à la ludothèque (50€), l'achat d'une plante verte pour le hall (40€) et des frais bancaires (60€ par an).

→ Une partie de la coopérative scolaire sera dépensée pour un voyage en fin d'année.

→ Les bénéfices des ventes du marché d'hiver ont été gardés par les enseignants pour leur coopérative de classe. Ces sommes serviront aux sorties prévues des classes.

→ Aide pécuniaire de l'association de parents d'élèves : Les parents d'élèves offre un chèque de 1500 euros pour les élèves. L'équipe enseignante les en remercie chaleureusement.

Cet argent pourra être une aide pour mettre en place le projet jardin pour lequel l'école a besoin de jardinières sur roulettes.

6 – Sécurité / Travaux dans l'école

. Sécurité aux abords de l'école

- Question des parents : Certains enfants sont présents très tôt l'après-midi au portail après le repas ; ils jouent au ballon qui est très souvent sur la route et se mettent en danger en traversant sans regarder. Que peut-on faire ?

La directrice a déjà prévenu plusieurs fois les familles et les élèves. Cela n'a rien changé. Elle rappelle que les parents sont responsables de leurs enfants et d'autant plus sur la voie publique. Elle conseille aux parents qui constatent la mise en danger de prendre contact avec les médiateurs de la ville du Mans (02.43.47.39.55) qui peuvent éventuellement parler aux familles.

- Zone de ralentissement limitée à 30km/h

La fin de zone de ralentissement à 30 km/h est un non-sens : elle prend effet juste à la sortie de l'école. Les voitures doivent donc rouler à 30km/h devant l'établissement mais peuvent accélérer au niveau de la sortie des élèves.

- Questions des parents : est-il possible de mettre des ralentisseurs devant l'école ? et un éclairage efficace ?

. Exercice incendie

Le deuxième exercice incendie a eu lieu le 3 février à 8h45. Les enseignants connaissaient le jour, les élèves n'avaient pas connaissance de l'exercice.

Pas de problème particulier à énoncer. L'évacuation s'est faite en 2'25min.

. Exercice PPMS Risques majeurs

Il a été réalisé le 4 février à 14h20. Il s'agissait d'un exercice de confinement dans les zones prévues à cet effet. Toutes les classes étaient confinées en 4'26min et la durée totale du confinement a été de 14'40min.

Certains enseignants, du fait d'un décroisement, n'étaient pas dans leur propre classe mais enseignaient à d'autres. Un enseignant s'est donc trompé de zone. Cela a permis également de rappeler l'importance et l'utilité du dossier PPMS présent dans chacune des zones.

Des élèves ne comprenaient pas non plus ce qui se passait ; il faudra penser à ne pas négliger de les informer en amont.

. Travaux

. Réalisés, en cours de réalisation ou en cours d'arbitrage :

L'équipe enseignante remercie la ville du Mans, le service Education pour les travaux effectués :

- installation des meubles en salle 200
- pose de crochets dans le préau des cycles 2
- obtention d'un fauteuil de bureau pour la directrice, remplacement du téléphone défaillant
- réalisation de menus travaux (fuite robinet, fenêtres ne s'ouvrant plus, ...)
- travaux au niveau des toilettes du 2^{ème} étage

- Plan numérique

. Travaux refusés

L'équipe enseignante avait pour projet le réaménagement de la cour dans le but d'améliorer le climat scolaire (le plan avait été envoyé au service éducation).

Le projet a été transmis au service Nature en ville qui a refusé.

La directrice ne comprend pas cette décision. C'est un projet utile, peu coûteux par rapport à d'autres réaménagements de cour et qui aurait permis de faire participer les élèves avec le projet de peindre les bancs de la cour et de dessiner des marelles au sol. En outre, les règles sont mieux comprises et respectées des élèves lorsqu'elles sont accompagnées d'un visuel bien parlant.

. À réaliser, demande effectuée

- Besoin d'une prise de courant dans le préau des cycles 2 afin de pouvoir brancher un appareil pour écouter de la musique sur les temps de pause.

- Pose d'un rideau (en tissu) dans le bureau de la directrice (S10) pour isoler la pièce des courants d'air qui passe par la porte-fenêtre.

- Des enseignants n'ont toujours pas de badge pour entrer dans l'école : Mme Bodet, Mme Bérhault ; et il manque un passe pour le portail.

- Pose de cimaises dans les escaliers : la toile de verre à hauteur du passage des élèves et de leurs cartables a commencé à s'arracher. La pose de cimaises permettrait d'arrêter de suite les dégradations des murs. A priori les travaux devraient être faits lors de la mise en conformité des escaliers (rampe supplémentaire).

- Changement des différents carreaux cassés en mai et juin 2019.

- Ajustement des tables en salle 215.

. A réaliser, 1^{ère} demande

- Des étagères provenant de l'ancienne BCD avaient été placées sous le préau des cycles 2 afin de proposer aux élèves un choix de livres pour une activité lecture pendant la récréation. Ces étagères ne sont pas assez stables et l'une d'entre elles est tombée. Pourrait-on obtenir du service éducation des étagères plus stables, même si elles ne sont pas neuves ?

Les enseignants tiennent à signaler que les toilettes ne sentent pas bon et qu'il doit y avoir un problème de nettoyage même s'ils sont conscients de la vétusté des lieux. Les lavabos ne sont pas toujours, voire jamais, lavés dans les couloirs et en salle 108.

7 - Informations / Questions diverses

. La directrice tient à rappeler à l'ensemble des parents les horaires de l'école : le portail est ouvert 10 minutes avant le début de la classe c'est-à-dire à 8h20. La sonnerie retentit à 8h30, heure à laquelle débute la classe, le portail est donc normalement fermé à 8h30. Une poignée de parents et enfants n'arrivent pratiquement jamais à l'heure.

Fin du conseil d'école à 21h05.

La présidente remercie tous les participants.

La présidente
H. Papin



La secrétaire
A. Aoustin

